



## *Votre Mariage au Château des Anges*

*Vous souhaitez vous marier et organiser votre week-end au Château des Anges, voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser :*

### **Horaires :**

*Le Château est mis à votre disposition du vendredi 14h00 au dimanche 18h00*

### **Descriptif des lieux :**

#### *- au rez-de-chaussée :*

- \* hall d'accueil d'environ 24m<sup>2</sup>*
- \* une grande salle de 130m<sup>2</sup> équipée de 10 tables rondes de 180cm de diamètre et de 120 chaises type «banquet» en tissu noir - capacité 120 personnes en repas assis*
- \* une cuisine semi-professionnelle pour les traiteurs d'environ 56m<sup>2</sup> comprenant : chambre froide, congélateur, fourneau, table centrale et plan de travail en inox*

#### *- au 1er étage :*

- \* une grande salle de 130m<sup>2</sup> équipée de tables rectangulaires et de 50 chaises coques anthracite. Cette salle peut-être utilisée pour votre Vin d'Honneur si le temps ne permet pas de le faire en extérieur et pour votre Cérémonie Laïque. Elle peut également être utilisée pour les enfants mais uniquement sous la surveillance de baby sitters.*

#### *- au 2ème étage, 30 couchages :*

- \* 1 grand dortoir divisé en 6 box de 5 couchages : 3 petits lits et 2 lits superposés dans chaque box. Les occupants du dortoir partagent une grande salle de douche commune équipée de grands lavabos et de 3 grandes douches permettant de se changer à l'intérieur. Les tapis de douche sont à disposition ainsi que gel douche, sèche cheveux...*

#### *- au 3ème étage, 29 couchages :*

- \* Chambre 1: la suite des Mariés : 1 lit 160, 1 petit salon, 1 salle de bains-WC*
  - \* Chambre 2 : 1 grand lit, salle de bains WC*
  - \* Chambre 3 : 2 grands lits, salle de bains WC*
  - \* Chambre 4 : 1 grand lit, 1 petit lit, 2 lits superposés (5 couchages)*
  - \* Chambre 5, 6, 7 et 8 : 1 grand lit et 2 lits superposés (4 couchages dans chaque chambre)*
- Ces 5 chambres partagent une grande salle de douche commune équipée de grands lavabos et de 4 grandes douches permettant de se changer à l'intérieur. Les tapis de douche sont à disposition ainsi que gel douche, sèche cheveux...*

Les sanitaires sont situés sur chaque demi-palier. Nous fournissons le papier toilette, l'essuie mains et le savon.



### **Les extérieurs :**

- Deux parkings à votre disposition :

\* le parking «en herbe», à droite en arrivant au Château, environ 15 places. Privilégiez ce parking pour les personnes qui dorment au Château.

\* le parking principal, à gauche dans le virage, environ 50 places.

- La cour d'environ 300m2 pour votre Vin d'Honneur

- Un espace pour votre Cérémonie Laïque agrémenté d'un kiosque fleuri avec rosiers grimpants

- Le jardin, la petite terrasse, les escaliers pour vos photos...

- Deux gîtes de 50m2 chacun - 12 couchages :

1 chambre avec 1 grand lit, 1 chambre avec 2 petits lits, 1 canapé convertible soit 6 couchages dans chaque gîte - Salle de bains WC, kitchenette

- La piscine : accessible uniquement le dimanche de 10h00 à 17h30. (le samedi matin si des personnes ont logé au Château la nuit du vendredi au samedi)

- L'aire de jeux : basket, foot, terrain de pétanque, table de ping-pong

### **Pour les hébergements :**

Nous fournissons les draps et les serviettes de toilette. Produits d'accueil dans chaque chambre.

**Les serviettes de toilette ne doivent en aucun cas être utilisées à la piscine.**

Le petit-déjeuner est compris dans notre prestation. Il est servi sous forme de buffet de 09h00 à 12h00 le dimanche matin et est composé de :

Café, thés, lait, chocolat, jus de fruits, croissants, pains au chocolat, baguette, beurre, confitures, miel, nutella, compotes, yaourts...



## **Matériel mis à votre disposition :**

### **Intérieur**

- 10 tables rondes diamètre 180 (jusqu'à 12 personnes)
- 4 tables rondes diamètre 150 (jusqu'à 8 personnes)
- 120 chaises noires (salle du rez-de-chaussée)
- 50 chaises coques anthracite (salle du 1er étage)
- 3 tables rectangulaires 240x85 (intérieur/extérieur)
- 6 tables rectangulaires 180x75 (intérieur/extérieur)
- 3 petites tables carrées pliantes en bois 60x60
- 1 table rectangle pliante en bois 120x60
- 1 écran rouleau
- 1 chevalet
- 1 pupitre
- 10 chandeliers en fer forgé

### **Extérieur**

- 80 chaises blanches
- 3 tables rondes diam 105
- Kiosque H280 Diam280 ( non amovible)



## **BON A SAVOIR**

### **Nettoyage et poubelles :**

Le nettoyage est assuré par le Château des Anges. Exceptions faites dans le cas de l'utilisation de cotillons et confettis ou dans le cas de casse de verrerie ou de vaisselle ou tout autre dégât lié à des débordements . Dans ces cas-là, le locataire s'engage à nettoyer les locaux.

Le locataire devra enlever toutes les décorations mises à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du Château.

Des cendriers sont à disposition à l'extérieur. Tous les mégots jetés au sol devront donc être ramassés.

Le traiteur est responsable de ses poubelles et doit les évacuer au moment de son départ.

Dans le cas ou le Locataire apporte ses boissons (Champagne, vins, eaux etc...) ainsi que de la nourriture (déjeuner du dimanche etc...) il est responsable de ses bouteilles vides et de ses déchets et devra également les évacuer au moment de son départ.

Le Château des Anges peut vous aider à évacuer une partie de vos sacs poubelles dans la mesure ou vous respectez un gabarit de 30L.

### **Prestataires :**

Le Château des Anges vous recommande particulièrement les prestataires qui ont l'habitude de travailler sur le site. Vous pouvez les retrouver sur la page « partenaires ».

Ces prestataires ne sont pas imposés **sauf** :

- Le Disc-Jockey pour lequel vous avez le choix entre 2 personnes. (voir page partenaires)
- L'artificier que nous avons référencé pour la qualité de son travail et pour des raisons de sécurité (toutes ses coordonnées sur notre page partenaires)
- Le choix du traiteur est libre mais nous imposons la présence d'un **traiteur professionnel**.

### **Feux d'artifices « amateur », lanternes chinoises, lâchers de ballons :**

Les feux d'artifices vendus en magasins pour les particuliers sont **strictement interdits**.

Les lanternes chinoises (sky lantern) sont soumises à réglementation. Une autorisation préalable est à demander à la Mairie de Saint-Just-de-Claix : 04.75.48.43.67

Les lâchers de ballons sont autorisés. Il est bien de prévenir la Mairie préalablement.

A l'intérieur, l'établissement étant doté de détecteurs incendie, il est fortement déconseillé d'utiliser des scintillants. Vous pouvez les utiliser à l'extérieur.

*Vos amis ou témoins seront sûrement tentés de vous offrir ce type d'animation sans forcément vous en parler. Demandez-leur de se mettre en relation avec nous pour toute « surprise »... cela évitera des déceptions le jour J...*

### **Animaux :**

Nos amis les animaux ne sont hélas pas acceptés au Château des Anges.

En effet, nous n'avons pas d'espace adapté pour leurs besoins et nos pelouses sont utilisées pour les jeux d'enfants et pour vos Cérémonies Laïques....Les odeurs ne seraient donc pas les bienvenues !...